



Elisabeth Ayrault

Présidente-directrice générale de la Compagnie nationale du Rhône (CNR)

Le Rhône, source de transformation

David Kimelfeld

Président du Grand Lyon



“
La voie d'eau est dotée d'atouts indéniables
”

En quoi les activités de CNR contribuent-elles à répondre aux objectifs de développement du territoire métropolitain ?

Elisabeth Ayrault : La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) est le concessionnaire du Rhône depuis la frontière suisse jusqu'à la Méditerranée. Le long du fleuve, nous avons pour mission de produire de l'hydroélectricité, d'aménager la voie navigable et d'irriguer les terres agricoles environnantes. Véritable aménageur de territoires, nous accompagnons les collectivités dans leurs projets structurants pour la transition énergétique. Pour encadrer ces collaborations, nous avons signé des conventions avec des collectivités de différentes tailles et importances afin d'appuyer leur ambition politique en faveur du développement durable. C'est ce que nous avons fait récemment avec la Métropole de Lyon, territoire emblématique pour nous : Lyon abrite notre siège social et le premier aménagement que nous avons construit et que nous exploitons toujours : le Port de Lyon embranché fer-fleuve-route. Nous produisons par ailleurs de l'énergie renouvelable sur le territoire de la Métropole grâce à notre centrale de Pierre-Bénite. CNR contribue ainsi à réduire les gaz à effet de serre de l'agglomération. Elle porte également de nombreux projets visant à favoriser la mobilité propre à l'échelle du territoire ainsi que des actions en faveur de l'insertion et de la solidarité.

Dans le domaine portuaire, comment concilier enjeux environnementaux, sociaux et économiques ?

E. A. : Le secteur des transports représente 27 % des émissions de gaz à effet de serre et 32 % des consommations d'énergie fossile du pays. Il est donc un levier sur lequel agir pour adapter l'économie nationale aux changements climatiques. À ce titre, CNR joue un rôle majeur avec le Port de Lyon et ses 18 sites industriels et portuaires installés le long de la vallée du Rhône. Par leur développement, par la conduite d'actions innovantes en faveur du transport fluvial et par notre investissement au sein des grandes instances décisionnelles, nous agissons pour la promotion du transport fluvial. Je veux rappeler que les convois fluviaux peuvent transporter jusqu'à 5000 tonnes de chargement, soit l'équivalent de 200-250 camions, ce qui permet d'économiser l'équivalent de 30000 litres de carburant et de 77320 kg équivalent CO₂. Par ailleurs, le coût du transport fluvial est de deux à quatre fois moins élevé que celui du routier. Enfin, le fluvial est plus sécurisé que la route et il constitue un mode de transport particulièrement intéressant pour le transport de matières dangereuses. Autrement dit, la voie d'eau est dotée d'atouts indéniables et doit être valorisée comme un mode de transport complémentaire à la route et au fer. C'est pourquoi CNR met en œuvre tout son savoir-faire pour massifier le report modal sur le fleuve.

Premier producteur français d'énergie 100 % renouvelable, comment CNR inscrit-elle son action dans le contexte français et européen de transition énergétique ?

E. A. : Nous sommes fiers de notre position de leader sur le marché français des énergies renouvelables (EnR). Nous atteindrons en 2020 les 1000 MW de puissance installée en éolien et photovoltaïque, énergie qui viendra s'ajouter aux 3000 MW d'énergie hydroélectrique que nous produisons déjà sur le Rhône. Et bien entendu, nos objectifs de développement post-2020 seront tout aussi ambitieux. De plus, face à la perpétuelle évolution du secteur des EnR,

La métropole de Lyon et CNR se sont engagés dans un partenariat pour adapter l'économie du territoire aux changements climatiques. David Kimelfeld et Elisabeth Ayrault nous expliquent le rôle majeur que joue le fleuve avec le Port de Lyon pour atteindre les meilleurs objectifs environnementaux.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANDRÉ ASSE

CNR, en tant que Laboratoire des énergies du futur, souhaite accompagner l'innovation. Nous travaillons activement au déploiement de solutions de stockage (batteries électrochimiques, filière hydrogène...) ainsi qu'à l'amélioration de technologies de pointe comme les réseaux intelligents, l'agri-photovoltaïsme ou le photovoltaïque linéaire. Enfin, parce que l'innovation n'émerge qu'au sein d'un écosystème, nous avons noué des coopérations avec des pôles de compétitivité ou avec le CEA.

Quels sont les grands chantiers environnementaux, sociaux et économiques pour la métropole de Lyon ?

David Kimelfeld : Sur un plan économique, notre principal objectif est de consolider notre socle industriel et tertiaire. Nous voulons rester un grand territoire productif, capable de générer de nombreux emplois dans l'industrie et les services. Nous soutenons pour cela les entreprises dans leur développement tout en les accompagnant sur les grands enjeux que sont la transition numé-

rique, l'industrie du futur, l'économie circulaire, la transition énergétique et l'innovation sociale. La deuxième priorité de la métropole est d'améliorer le cadre et la qualité de vie partout sur le territoire : 3,5 milliards d'euros seront investis par la métropole d'ici 2020, dans les grands projets urbains, les projets urbains de proximité mais également dans le logement, les transports en commun, les modes doux, les collèges et l'université. Sur le plan environnemental, la qualité de l'air est notre priorité avec le Plan oxygène. Dans le même sens, grâce au Plan climat partenarial, nous sommes en bonne voie pour atteindre notre objectif de -20 % d'émissions de GES en 2020.

Quelle place revêtent le port de Lyon et le Rhône dans l'attractivité de la métropole ?

D.K. : Le port de Lyon participe pleinement au développement économique et au rayonnement international de la métropole. Implanté au cœur de la ville, il offre une infrastructure multimodale en prise directe avec le grand port maritime de Marseille, l'axe fluvial Rhône-Saône, le réseau ferré français et les grands axes routiers européens. Il facilite les échanges commerciaux vers l'est de la France, le nord de l'Europe mais aussi la Méditerranée et au-delà. 12 millions de tonnes de marchandises y ont transité en 2016. En 2018, CNR et la Métropole de Lyon réaffirment leur volonté de faire du port de Lyon un maillon stratégique de l'économie rhodanienne, de l'attractivité de la métropole et un outil au service des entreprises et habitants. Nous y avons plusieurs projets dont le Quai des énergies, une station de recharge multi-énergies vertes dotée d'un espace pédagogique sur le développement durable. Cette station contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air en ville. Dans cette même optique, un projet de logistique urbaine est en cours de réflexion. Une de nos ambitions est par ailleurs de faire de notre territoire

“
Les grands enjeux sont la transition numérique, l'industrie du futur, l'économie circulaire, la transition énergétique et l'innovation sociale.
”

une grande métropole du tourisme fluvial. Cette activité représente déjà 15 M€ de retombées économiques.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la Charte des 1000 que la CNR vient de rejoindre ?

D. K. : La Métropole de Lyon et CNR ont signé la Charte des 1000 en faveur de l'insertion et de l'emploi, l'une des mesures phares de notre politique en la matière. L'objectif est de faciliter l'accès à l'entreprise des publics les plus éloignés de l'emploi. Plus globalement, la Charte des 1000 vise à développer un réseau d'entreprises engagées pour l'insertion et l'emploi et rassemble aujourd'hui 580 entreprises signataires. En 2017, les entreprises engagées dans la charte ont mis en œuvre 877 engagements au bénéfice de 4212 bénéficiaires.

